Journaux confessionnels genevois

Autor(en): **Pochon, Charles-F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1169

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1009435

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RÉACTION

Les économistes sont de grands enfants

OUVRAGE CITÉ

Beat Bürgenmeier: *La socio-économie*, éditions Economica, Paris, 1994.

(*jd*) Des enfants de mon quartier ont inventé un jeu de rôles qu'ils pratiquent inlassablement: «Moi je serais le jardinier et toi tu serais le chien du jardinier», décide l'un dans sa grammaire très approximative. Et, à partir de cette attribution de fonctions, ils brodent des heures durant des scénarios multiples.

Les économistes font-ils autre chose ?

André Gavillet (DP nº 1166: «Les prix Nobel d'économie et quelques autres») a souligné combien les économistes purs travaillent sur des modèles simplifiés à l'extrême, avec un nombre restreint de paramètres, s'abstrayant, comme les enfants dans leurs jeux, de pans entiers de la réalité: la démographie, le vieillissement, le coût social du chômage et de la marginalisation ne sont que rarement pris en compte par leurs modèles.

Jean-Christian Lambelet (DP nº 1167: «Une clause sociale pour les échanges internationaux ?») pratique la même simplification lorsqu'il illustre le principe du libre-échange par la parabole suivante: deux marchands dans le désert échangent librement et volontairement leurs marchandises et accroissent ainsi mutuellement leur bien-être.

Certes cette approche néoclassique de l'économie a résisté à bien des attaques et M. Lambelet pense qu'elle a encore de beaux jours devant elle. Mais à quel prix ? Ce formalisme prive l'économie de toute prise sur la réalité sociale ou, lorsqu'elle parvient à séduire les politiques, engendre le gâchis social que l'on sait.

Les marchands du désert sont des fictions et les agents économiques, s'ils ne sont pas tous privés de liberté à l'image des prisonniers ou des enfants contraints de produire sous la menace, ne bénéficient jamais d'un libre arbitre complet. On rétorquera que l'accumulation du capital en Occident n'a pu se faire qu'au prix des larmes et du sang du prolétariat exploité. Mais l'humanité est-elle indéfiniment condamnée à ce mode barbare de développement ? Imposer au tiers monde des conditions de travail équivalentes aux nôtres n'a pas sens, mais exiger partout au minimum la reconnaissance du fait syndical et le respect du droit de grève constituerait déjà un énorme progrès. Cette exigence contribuerait à restaurer quelque peu cette égalité des partenaires postulée par l'économie néoclassique et à affirmer l'autonomie de la volonté si peu présente dans les rapports économiques.

A cet égard, il faut lire le petit ouvrage de Beat Bürgenmeier consacré à la socio-économie. Cette nouvelle discipline réinsère l'économie dans son contexte historique, institutionnel et politique. Pour ce faire, elle s'appuie sur les autres disciplines des sciences sociales et admet que toute analyse portant sur la société ne peut se défaire de jugements de valeurs et ne peut donc faire l'impasse sur l'éthique. On est loin du face-à-face marchand au milieu du désert. Mais on est aussi plus près de la complexité des sociétés modernes et des problèmes qu'elles ont à résoudre. ■

Journaux confessionnels genevois

(*cfp*) *La Vie protestante* genevoise a consacré son dossier d'avril à quelques journaux confessionnels lus à Genève (en fait, une partie des titres cités sont lus aussi dans d'autres régions romandes). Leur diffusion est en général modeste, sauf lorsqu'ils sont adressés à tous les paroissiens, ce qui assure à *VP Genève* un tirage de 33 496 exemplaires contrôlés en 1992.

Extrayons ces données du dossier. Il y a deux quotidiens catholiques, cinq hebdomadaires, dont trois catholiques et trois mensuels réformés.

Les quotidiens sont *Le Courrier* tirant à près de 6000 exemplaires et comptant environ 1100 abonnés protestants et *La Croix* (Paris) avec quelques centaines d'abonnés en Suisse. On ne connaît guère de quotidiens protestants ni en Suisse ni ailleurs dans le monde.

Les hebdomadaires protestants cités sont français: *Réforme* et *Le Christianisme au XX^e siècle*. Chacun compte quelques centaines d'abonnés en Suisse. Des hebdomadaires catholiques, seul *L'Echo illustré* est suisse. Son tirage est de 20 000 exemplaires avec 3000 abonnés à Genève. *Témoignage chrétien* a quelques centaines d'abonnés en Suisse. On n'a pas d'indications sur *La Vie*.

Enfin les mensuels réformés sont *La Vie protestante Genève*, et *Le Protestant*, fondé en 1831 comme un organe de l'Union libérale protestante. Il tire à 8000 exemplaires avec entre 1200 et 1500 abonnés à Genève. *Panorama* est un mensuel français avec quelques centaines d'abonnés à Genève.

Citons encore le Service de presse protestant (SPP) dont 15% environ des articles sont repris. ■